

Rapport
d'activité
2025-2026

Juillet 2026

FP2E Les entreprises
de l'eau



Des élections municipales de 2026 à la présidentielle de 2027, comment redonner à l'eau sa juste valeur ?

L'exercice qui s'achève a été marqué par un engagement très fort de notre Fédération en faveur d'une reconnaissance, dans le débat public, de la valeur de l'eau. Ce thème, retenu pour notre événement institutionnel, vise à rappeler combien l'eau est une ressource rare et stratégique, et doit être désormais considérée comme telle.

C'est pourquoi la FP2E a choisi d'orienter ses travaux autour de la priorité à accorder aux investissements dans les services d'eau et d'assainissement, alors que nos territoires sont confrontés à des épisodes extrêmes tels que des sécheresses ou des inondations, sous l'effet du changement climatique.

C'est le sens de notre *Manifeste* « *Et si on redonnait à l'eau sa juste valeur ?* », largement diffusé aux candidats aux élections municipales : il rappelle que les Entreprises de l'eau s'engagent aux côtés des collectivités pour un service public toujours plus performant, loin des luttes idéologiques, largement datées, sur le mode de gestion.

C'est aussi le sens des travaux engagés en soutien de la démarche de l'INSEE pour mieux refléter la réalité des coûts engagés par les Entreprises de l'eau dans le cadre de leur mission de service public, rappelant en particulier l'impact des dépenses énergétiques sur les charges des services.

Après celui des investissements, le deuxième défi auquel la profession est aujourd'hui confrontée est celui de la préservation de la qualité de l'eau potable. Il nous appartient de répondre aux préoccupations légitimes et croissantes des collectivités et des usagers en la matière.

Si la FP2E rappelle que la France doit engager une politique volontariste de prévention des pollutions, elle pointe aussi la « force de frappe » des Entreprises de l'eau et de leur millier de chercheurs pour accompagner l'évolution de la réglementation et apporter les traitements adaptés.

Les travaux de la FP2E sont en effet nourris par l'expertise, la compétence et l'investissement des soixante experts qui siègent dans ses commissions thématiques. Ils sont complétés par l'apport de nos parties prenantes, dans et hors du secteur de l'eau, avec lesquels la Fédération dialogue au quotidien.

Dans un contexte de recomposition politique dans lequel la FP2E continuera à faire entendre sa voix, notamment dans le cadre de la campagne présidentielle, nous souhaitons remercier nos adhérents, l'équipe permanente et l'ensemble de nos partenaires pour leur disponibilité et la qualité de leur collaboration.

Estelle Grelier

Gouvernance de la FP2E

Le Bureau



**Estelle
GRELIER**
Présidente



**Arnaud
BAZIRE**
Vice-Président



**Olivier
GRUNGERG**
Vice-Président



**Christophe
TANGUY**
Trésorier



**Géraldine
GILLES**



**Vincent
DARRAS**



**Patrick
BLETHON**



**Tristan
MATHIEU**



**Laurent
NAVES**



**Philippe
MERLIN**



**Pierre
RIBAUTE**

Les Présidents de commissions



**Hélène
PIERRE**

Commission
Economique et
Juridique (CEJ)



**Dominique
GATEL**

Commission
Affaires
Européennes et
Internationales
(CAEI)



**Stanislas
POURADIER-
DUTEIL**

Commission
Scientifique et
Technique (CST)



**Yann-Hoël
BERTHE**

Commission
Relations
Consommateurs
(CRC)



**Sébastien
MAJOUX**

Commission
Prévention, Santé et
Sécurité au travail
(CPSST)



**Jean-Philippe
RODET**

Commission Cieau
(CCIEAU)



**Alain
TIRET**

Commission sociale
(CPPNI)



**Kenza
T'KOUTI**

Commission
Paritaire Nationale
de l'Emploi (CPNE)

The background of the cover is a vibrant green with a blurred image of a plant branch on the right side. In the center, there are two concentric circles: an outer light green circle and an inner dark blue circle. A dark blue arrow points from the outer circle towards the inner circle. The title is written in white text inside the inner circle.

**Synthèse d'activité 2025
et perspectives 2026**

Dialogue institutionnel

En 2025-2026, la Fédération a poursuivi les objectifs de sa feuille de route, en concentrant **sa stratégie d'influence sur les élections municipales et intercommunales du printemps 2026.**

En octobre 2025, la FP2E a ainsi publié un Manifeste intitulé « [Les 10 Engagements des Entreprises de l'eau au service des territoires](#) », qui posait un diagnostic sur les enjeux hydriques prioritaires pour les collectivités à l'horizon 2032, et visait à proposer des solutions opérationnelles pour les accompagner.

Cette publication avait pour objectif d'encourager les candidats aux élections municipales à « *redonner de la valeur à l'eau* » et à inscrire les politiques publiques correspondantes au cœur des projets de territoires.

Elle a été diffusée aux associations de collectivités, cabinets ministériels, parlementaires et écosystème élargi, et a fait l'objet d'une conférence de presse (voir rubrique « *communication* »).



Le Manifeste a été dévoilé lors de plusieurs événements institutionnels organisés par la FP2E :

A l'occasion d'un événement organisé à Paris sur le thème de « la valeur de l'eau » (18-19 novembre 2025) qui a donné la parole à plusieurs acteurs et partenaires de premier plan des collectivités locales :

- Hélène ARAMBOUROU, adjointe au directeur du Développement durable et du Numérique, au **Haut-commissariat à la Stratégie et au Plan** et co-auteur du rapport « *L'eau en 2050 : graves tensions sur les écosystèmes et les usages* », a présenté une keynote sur les différents scénarios sur la demande en eau en France d'ici 25 ans.



- Une première table-ronde sur le thème « **Pourquoi faut-il repenser la valeur de l'eau, considérée jusque-là comme abondante et sûre ?** » a réuni Catherine BELRHITI, Sénatrice de la Moselle, Thierry BURLLOT, Président du Cercle Français de l'eau et du Comité de bassin Loire-Bretagne, Alexis GUILPART, Animateur du réseau Eau et Milieux aquatiques de France Nature Environnement (FNE), et Stanislas POURADIER-DUTEIL, Président de la Commission scientifique et technique de la FP2E.



- Simon PORCHER, Professeur de sciences de gestion à l'**université Paris Dauphine-PSL**, et auteur du livre « *La fin de l'eau* » a présenté une keynote sur les facteurs d'évolution du modèle économique des services d'eau et d'assainissement dans le contexte du changement climatique.



- Une deuxième table-ronde sur **les réponses à apporter pour redonner à l'eau sa juste valeur** a réuni Aude WITTEN, Directrice adjointe de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, Jean-Michel BRARD, Député de Loire-Atlantique, co-rapporteur de la mission d'information sur la transposition de la Directive Eau potable, Jean-Yves LAUTRIDOU, Membre du CESE, co-rapporteur de plusieurs rapports sur l'eau, Yoann COULMONT, Chargé de plaidoyer à l'ONG Générations futures, et Géraldine GILLES, membre du bureau de la FP2E.

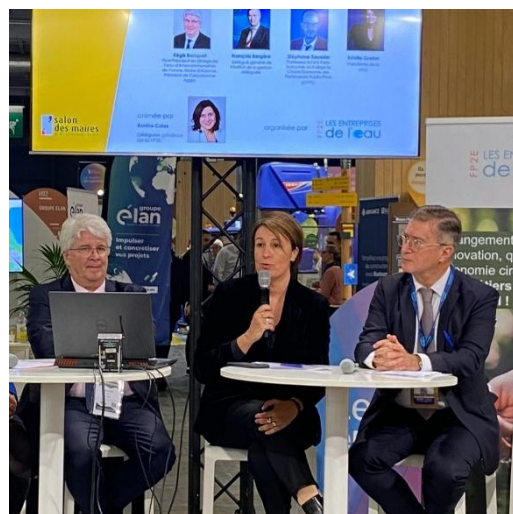


Lors du Salon des Maires et des Collectivités Locales (18-19 novembre 2025) :

- Une première table-ronde consacrée à la qualité de l'eau a été organisée sur le thème **« PFAS dans l'eau. Prévention et traitement : quelles solutions pour les collectivités ? »** avec René Martinez, vice-président du syndicat mixte d'eau potable Rhône-Sud, Laura Chiron, chargée de mission à l'association France Nature Environnement, Stanislas Pouradier Duteil, Président de la commission scientifique et technique, et la Présidente Estelle Grelier.



- Une deuxième table-ronde sur le thème **« Eau et assainissement : comment mesurer la performance au service des territoires ? »**, avec Régis Banquet, Président de Carcassonne aggro et Vice-Président d'Intercommunalités de France en charge de l'eau, Francois Bergère, délégué général de l'Institut de la Gestion Déléguée et la Présidente de la FP2E, Estelle Grelier.



Le Salon des Maires et des Collectivités Locales a permis à la FP2E de diffuser son *Manifeste* à quelques mois des élections municipales, et de répondre aux questions des journalistes présents, notamment l'AFP.

Au Carrefour des gestions locales de l'eau de Rennes
Organisation d'une table-ronde au Carrefour des
Gestions Locales de l'Eau de Rennes (22-23 janvier
2025) :



La table-ronde organisée par la FP2E a été l'occasion de **débattre de la performance des services d'eau et d'assainissement dans le contexte du changement climatique**, autour de Thierry Burlot, Président du Comité de bassin Loire-Bretagne et du Cercle français de l'eau, Teddy Régnier, Président de Vitré Communauté, Maire de Châteaubourg et Président d'Eau des Portes de Bretagne, et Arnaud Lécuyer, Président de Dinan Agglomération, Maire de Saint-Pôtan et Vice-Président en charge de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de l'Alimentation à la Région Bretagne.



Au cours de l'exercice 2025-2026, la FP2E a par ailleurs poursuivi la sensibilisation de son écosystème institutionnel autour du **financement des services publics dans le contexte du changement climatique et des évolutions réglementaires en matière de qualité d'eau** :

- **Audition par l'I4CE sur l'accompagnement à la planification des investissements des collectivités** pour le prochain mandat municipal, sur le volet adaptation (octobre 2025).
- **Audition par la mission d'inspection interministérielle (IGEDD, CGAER, IGAS, IGF) sur le financement de la dépollution des eaux destinées à la consommation humaine** (novembre 2025)

- **Audition par la Banque Postale et la SFIL dans le cadre d'une étude prospective relative à la priorisation des investissements des collectivités dans le domaine de l'eau.**

Ces auditions ont été complétées par des interventions dans un réseau de partenaires élargi. Elles se sont déroulées :

- **Au Hub des Territoires, lors d'un colloque sur le financement de l'eau organisé par la Banque des Territoires** (Paris, juillet 2025)



- **Au congrès d'AMORCE, lors de la table-ronde : « Evaluer, améliorer, prioriser, quelles stratégies territoriales de l'eau en maîtrisant les coûts du service public ? »** (Angers, octobre 2025)
- **Lors d'un débat organisé par la Coalition Territoires et Transitions (Brest, décembre 2025),** destiné à rédiger une note thématique présentée aux ministres Françoise Gatel et Mathieu Lefèvre au ministère de la Transition écologique (Paris, mars 2026).



- Lors d'un **déjeuner avec les Président et vice-Présidents de l'association Intercommunalités de France** (Paris, février 2026).
- **A l'occasion d'un colloque de la Fondation de l'Université d'Angers « Entre tensions et partages, l'eau source de crises ? »** (Angers, juin 2026)



- Dans le cadre d'une table-ronde sur « *les enjeux de la prospective eau* » à la **Biennale des objets connectés** (Carcassonne, juin 2026).

La Fédération a par ailleurs participé à des auditions thématiques sur la **résilience de la filière** :

- Audition dans le cadre de **l'évaluation de la résilience de la filière industrielle de potabilisation de l'eau en France**, mission confiée par le ministère de la Transition écologique à l'École nationale des ponts et chaussées (décembre 2025).
- Audition par le Haut-Commissariat à la Stratégie et au Plan dans le cadre d'une **étude sur la sobriété** (mars 2026).
- Audition par la Direction générale de la santé sur **l'information des usagers relative à la qualité de l'eau** (juin 2026).

Afin de défendre les positions institutionnelles portées par la FP2E, des entretiens ont été organisés avec le cabinet de la Ministre de la Transition écologique (avril 2026), avec la Directrice de l'Eau et de la biodiversité (avril 2026), ainsi qu'avec le Président du Comité national de l'eau (septembre 2025). Deux réunions de consultations de la Commission scientifique et technique (CST) ont également été organisées par la Direction générale de la santé en septembre 2025 et avril 2026.

Parallèlement, la Fédération a répondu à de nombreuses consultations publiques ou transmis des contributions sur les dossiers suivants :

- Conférences territoriales et Conférence nationale sur l'eau (septembre 2025-mai 2026)
- Projet de décret relatif aux modalités de mise en œuvre de la trajectoire nationale de réduction progressive des rejets aqueux de substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS) des installations industrielles (septembre 2025).
- Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 22 juin 2012 relatif aux conditions de mise sur le marché et de mise en œuvre des modules de filtration membranaire utilisés pour le traitement de l'eau destinée à la consommation humaine (septembre 2025).
- Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 3 septembre 2025 relatif à l'analyse des substances per- et polyfluoroalkylées dans les eaux en entrée et en sortie des stations de traitement des eaux usées (février 2026).
- Projet de circulaire relative à l'épandage agricole de boues issues de stations d'épuration contenant des PFAS (avril 2026).
- Projets de textes sur la redevance pour pollution de l'eau par les PFAS et sur les modalités d'établissement de cette redevance (avril 2026).
- Projet d'arrêté portant sur l'utilisation, à titre expérimental, d'eaux impropres à la consommation humaine pour des usages domestiques (juin 2026).
- Mission-flash de la Délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation du Sénat : « *Agences de l'eau : quel accompagnement des collectivités territoriales et notamment des communes ?* » (décembre 2025).
- Mission flash du Sénat sur la fin des réseaux 2G et 3G (janvier 2026) et co-signature de la réponse à la consultation publique de l'ARCEP sur les enjeux relatifs aux futures attributions de fréquences mobiles en métropole.

Grâce au travail conjoint avec la commission économique et juridique, **la Fédération a proposé au gouvernement et aux parlementaires plusieurs amendements au projet de loi Simplification des normes pour les collectivités et au Projet de loi d'urgence pour la protection et la souveraineté agricoles**, dont plusieurs ont été déposés et certains adoptés.



Crédit photo : Assemblée Nationale

Travaux conjoints avec l'INSEE :
la FP2E aux côtés de la profession pour
garantir la représentativité des coûts
des entreprises

D'avril 2025 à juin 2026, la Fédération a réuni un groupe de travail interne pour préparer plusieurs échanges approfondis avec l'INSEE visant à éclairer la composition des indices de référence pour la profession et à identifier l'impact des évolutions réglementaires liées à la fin de l'ARENH au 1^{er} janvier 2026 et aux tarifs réduits d'électricité.



Ces travaux, effectués dans le respect des règles de confidentialité des données de la profession et du secret statistique, ont conduit l'INSEE à constater une nette décorrélation entre l'indice 010764288 et l'évolution structurelle des coûts engagés par les entreprises de l'eau et l'assainissement, entre décembre 2025 et janvier 2026.

L'INSEE a donc calculé un coefficient d'ajustement, communiqué à la Fédération par voie de [note officielle](#), en précisant ses modalités d'application pour continuer à assurer la représentativité de l'évolution des coûts effectivement engagés par les entreprises du secteur de l'eau et l'assainissement.

Le coefficient d'ajustement de l'indice a fait l'objet d'une publication dans *Le Moniteur* :

LE MONITEUR

Accueil > Réglementation > Indices-Index

Marchés et DSP d'eau et d'assainissement : comment prendre en compte l'impact des évolutions réglementaires du marché de l'électricité sur l'indexation des contrats

Votre offre d'essai finit dans 2 jours -> [Je m'abonne](#)

Depuis le 1^{er} janvier 2026, les conditions de formation du prix de l'électricité ont changé et « entraînent une modification de la structure du prix acquitté par les entreprises de l'eau », indique l'Insee. C'est pourquoi le dernier a publié un coefficient d'ajustement à appliquer pour que les mécanismes d'indexation contractuel utilisant l'indice 010764288 « Electricité vendue aux entreprises ayant souscrit un contrat pour capacité > 36kVA » continuent à refléter les coûts des acteurs de ce secteur.

Isabelle d'Aloia
Publié le 18 juin 2026 à 11h01

Partager

Reservé aux abonnés



Amiante : la FP2E a alerté les collectivités sur l'impact de la nouvelle réglementation

La FP2E a publié une [note de position](#) sur l'arrêté du 4 juin 2024 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations sur les ouvrages de génie civil, entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2026.

Cette réglementation renforce la prévention des risques et la protection de la santé, mais entraîne des évolutions importantes dans l'exécution des travaux. **La Fédération a rappelé à cet égard que les propriétaires d'ouvrages devaient, en amont des interventions, transmettre la cartographie détaillée des voiries et réseaux.**



Au cours de l'exercice, la Fédération s'est particulièrement investie sur le dossier de la **transposition de la directive européenne sur les eaux usées urbaines (DERU II)**, à Paris et à Bruxelles où les actes d'exécution sont discutés :

- Elle a été représentée dans les principaux groupes de travail installés par le Ministère de la Transition écologique et a proposé des orientations ou rédactions pertinentes dans le cadre du processus de transposition
- Elle a alerté le Président de la République Emmanuel Macron sur les enjeux majeurs de cette directive pour la filière et les collectivités locales, ainsi que sur la nécessité de respecter le calendrier de déploiement. Elle a sensibilisé dans les mêmes termes Célia de Lavergne, Directrice de l'eau et la biodiversité, ainsi que la RP France, le SGAE et les membres du Parlement européen.
- Les Commissions scientifique et technique et Affaires européennes de la Fédération ont été particulièrement engagées sur ce dossier (voir rubrique « travaux des commissions »).
- Elle a participé activement aux travaux engagés par la Filière française de l'eau autour de l'étude Coûts/bénéfices de la directive (voir page 21).

Une délégation de la Fédération a par ailleurs participé au Forum sur la stratégie de résilience de l'eau organisé à Bruxelles (décembre 2025).



Transparence, reporting et conformité

Dans le respect de sa Charte éthique et de sa raison d'être, la FP2E interagit avec toutes les parties prenantes. Elle participe aux débats publics sur les questions liées à l'eau, et y contribue en rendant publiques des données fiables et en mettant en valeur l'expertise des Entreprises de l'eau et de leurs partenaires.

En 2025, la FP2E a déclaré à la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) 7 actions correspondant aux critères établis par la Haute Autorité.

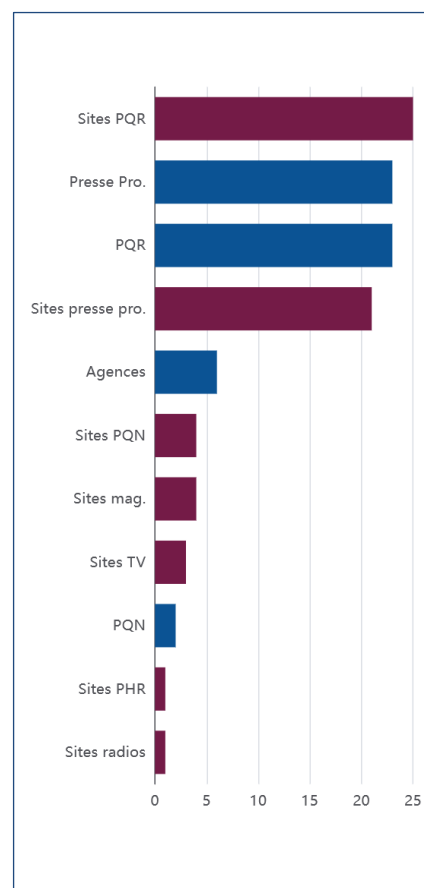
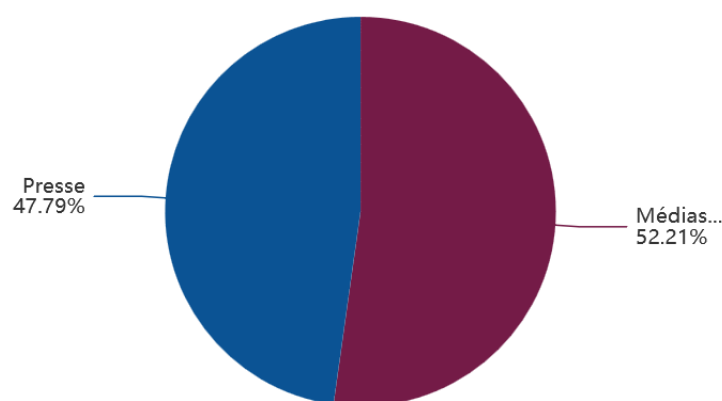
Au niveau communautaire, la FP2E est inscrite au registre de transparence européen et déclare chaque année les textes suivis, ainsi que les consultations auxquelles elle contribue.

Sur l'exercice, elle a déposé 3 contributions : la première sur la révision du « paquet commande publique », la deuxième sur le projet de réouverture de la Directive-cadre sur l'Eau et la troisième sur le Plan de numérisation du secteur de l'eau pour une gestion plus durable.



En appui de la feuille de route de la FP2E, et avec le concours d'une nouvelle agence, les principales actions au cours de l'exercice écoulé ont porté sur :

- **La poursuite de rencontres « off » avec des journalistes**, sous forme de petits-déjeuners, afin de créer un « réflexe FP2E », d'alimenter les médias au fil de l'eau, et de cibler la presse « leaders d'opinion » : l'AFP (novembre 2025), *Le Monde* (décembre 2025), *La Croix* (mars 2026), et *RMC* (avril 2026). Des rendez-vous avec la cellule investigation de *France Info* et *Les Echos* sont en cours d'organisation (juillet 2026).
- **La publication de deux tribunes « ripostes » et une interview à l'AFP** (ayant occasionné une vingtaine de reprises) **appelant à comparer objectivement régies et délégations de service public**, suite à plusieurs publications évoquant une « tendance à la remunicipalisation » dans la presse territoriale.
- **L'organisation d'une conférence de presse à l'occasion du dévoilement des propositions municipales de la Fédération** (octobre 2025), ayant donné lieu à une dizaine de reprises.
- **L'envoi de communiqués d'opportunité, en lien avec l'actualité**, par exemple dans le contexte de la canicule de mai-juin 2026, afin d'expliquer l'action des entreprises de l'eau et les mesures d'anticipation à prendre par les collectivités pour garantir la continuité du service public face aux changement climatique.
- Dans l'ensemble, **les reprises presse de la FP2E sur l'exercice se sont élevées à 113, en progression en termes de portée** (nombre de lecteurs ou auditeurs touchés), notamment grâce à la PQR et aux dépêches d'agence.

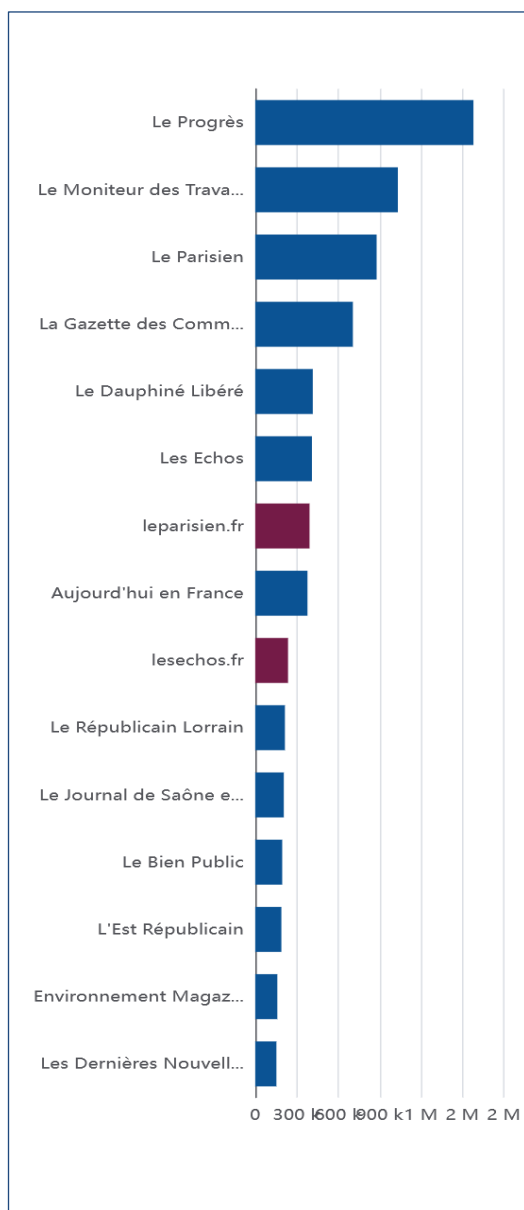


Statistiques médias :

Les principaux thèmes traités ont été :

- Les propositions municipales de la FP2E
- Le mode de gestion des services d'eau
- Le modèle économique des services
- La REUT
- La gestion de crise
- L'élection de la Présidente au MEDEF (voir page 25)
- La réglementation sur les PFAS
- Les impayés des factures d'eau.

En termes de portée médiatique, les retombées sont ventilées ainsi :



Source : Tagaday, du 24 juin 2025 au 27 juin 2026

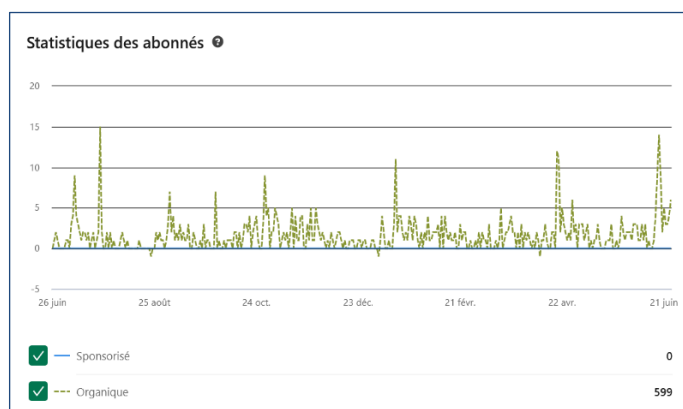


Sur l'exercice, la FP2E poursuit sa **progression sur LinkedIn**. Elle enregistre une **hausse spontanée de son audience sur LinkedIn avec 3392 abonnés, contre 2794 l'an dernier (+21%)**. La répartition de ses abonnés se concentre désormais en région (65%) contre 35% en Ile-de-France, témoignant de la progression de l'ancrage local de la page.

Parmi les autres actions, à noter :

- **L'engagement de la refonte du site internet**
- **L'envoi de la newsletter institutionnelle de la FP2E à plus de 3000 contacts** (avec un taux d'ouverture de 49,15%).

Progression du nombre d'abonnés de la page LinkedIn de la FP2E :



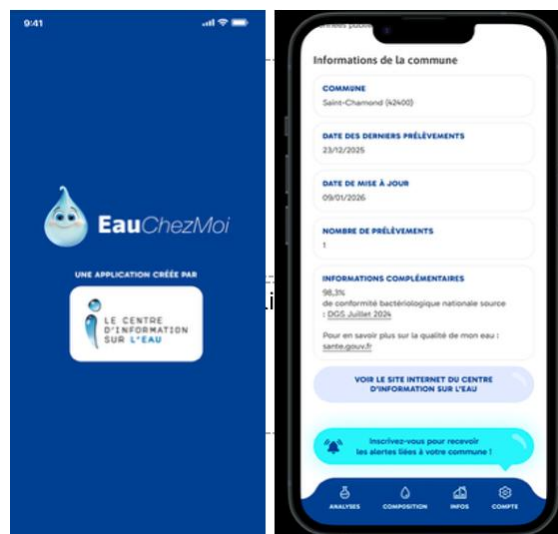
En 2025-2026, le CIEAU a engagé une réflexion sur l'évolution de son positionnement afin de concentrer son action sur les réponses aux interrogations croissantes des Français sur la qualité de l'eau.

Cette orientation a guidé l'ensemble des actions menées au cours de l'année : adaptation des messages, ciblage des prises de parole médiatiques, évolution du module EauChezMoi, campagnes d'information et valorisation du baromètre « Les Français et l'eau ».

L'année a ainsi été marquée par le **lancement de l'application mobile EauChezMoi**. Disponible sur smartphone, elle permet à chaque utilisateur d'accéder facilement aux informations relatives à la qualité de l'eau de sa commune, de bénéficier d'un accès simplifié à des données régulièrement mises à jour par les autorités sanitaires et d'être prévenu, s'il le souhaite, de toute nouvelle analyse officielle.

Les données relatives aux PFAS seront intégrées dès qu'elles seront disponibles.

Par ailleurs, afin d'accompagner les actions d'information sur la qualité de l'eau, **une vidéo a été diffusée dans les salles d'attente des cabinets médicaux** tout au long de l'année (diffusion nationale, une semaine par mois).



Chiffres Clés de l'application EauChezMoi :

- **11000 téléchargements depuis son lancement en avril 2026**
- **Plus de 1000 utilisations enregistrées depuis son lancement sur Iphone et plus de 500 sur le seul mois de mai 2026 pour Android**

Ce dispositif a été complété par une campagne estivale articulée autour de deux actions-phares :

- **Une campagne de communication diffusée sur Radio Vinci autoroutes (107.7) lors des grands départs estivaux.** Cette campagne a permis de sensibiliser les vacanciers aux enjeux de qualité de l'eau et de rappeler que l'information reste accessible partout en France grâce aux outils développés par le CIEAU. Le message a été diffusé à raison de 7 passages par jour pendant 12 jours, sur les réseaux Ouest-Atlantique, Sud-Ouest-Centre et Rhône-Méditerranée.
- **Une campagne digitale dans plusieurs titres de la presse quotidienne régionale du littoral :** du 4 au 24 août 2025, la campagne a été déployée sur les sites de Ouest-France, Sud-Ouest, La Provence et Var Matin.

Le baromètre « *Les Français et l'eau* » demeure un pilier de l'action du CIEAU. Réalisée chaque année depuis près de 30 ans, cette étude permet de suivre l'évolution des perceptions, des préoccupations et des attentes des Français à l'égard de l'eau et de son service.

Les résultats de l'édition 2025 ont été présentés lors du Carrefour des Gestions Locales de l'Eau puis valorisés à l'occasion d'une conférence de presse organisée en format hybride. Cette diffusion a permis de porter dans les médias les principaux enseignements de l'étude et d'alimenter les prises de parole sur la qualité de l'eau.

Le baromètre a notamment donné lieu à des reprises dans *TF1 Info*, *Le Figaro*, *M6*, *Le Télégramme*, *La Voix du Nord* ou encore *Presse Océan*.

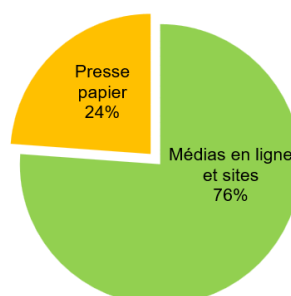
Les **retombées presse du CIEAU** sont majoritairement diffusées sur des supports numériques (76 %) et bénéficient d'une couverture nationale, tout en conservant un fort ancrage territorial (39 % de retombées régionales).

Chiffres clés :
323 retombées médias
196 nationales
127 régionales

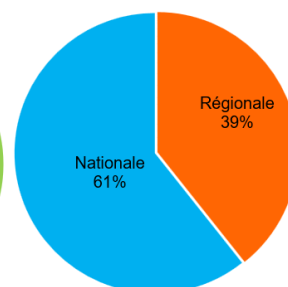


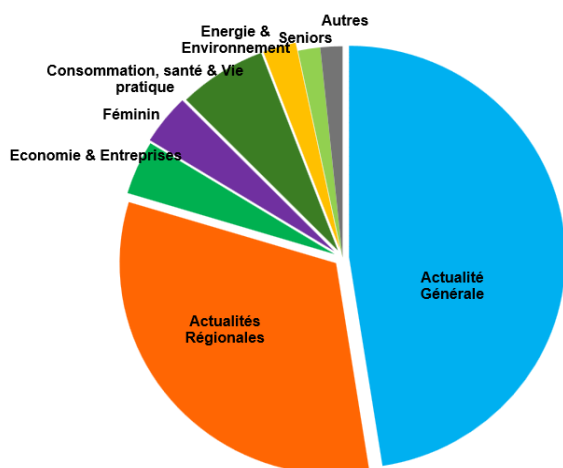
Les résultats du baromètre les plus relayés par les médias ont porté sur la confiance dans l'eau du robinet et le prix du service.

Répartition des retombées par canal de diffusion



Portée des retombées





Les retombées sont principalement recensées dans les médias d'actualité générale et régionale. Des reprises sont également observées dans des médias consacrés à l'économie, à la consommation, à la santé et à l'environnement.

De nombreuses retombées ont porté sur l'accès à l'information relative à la **qualité de l'eau du robinet**, les attentes des consommateurs en matière d'information locale et les moyens mis à leur disposition pour mieux comprendre les données disponibles.

- Les questions liées à la qualité sanitaire de l'eau ont généré de nombreuses publications portant sur les PFAS, les micropolluants, les pesticides ainsi que les solutions de traitement et de filtration
- Les questions liées aux usages de l'eau ont également bénéficié d'une forte visibilité médiatique (piscines privées, équipements des ménages, aux restrictions estivales...)
- Les habitudes de consommation des Français ont continué d'alimenter l'intérêt des médias, notamment autour de la confiance accordée respectivement à l'eau du robinet et l'eau en bouteille.

Le CIEAU a enfin poursuivi ses interventions dans les principaux événements professionnels du secteur de l'eau : **au Carrefour des gestions locales de l'eau, avec la présentation du baromètre annuel, en clôture du Congrès de l'ASTEE, et lors d'un événement organisé par l'association No Plastic in my Sea.**



Le Cieau est intervenu en clôture du Congrès de l'ASTEE



Commission économique et juridique

Les travaux de la commission économique et juridique, présidée par Hélène Pierre, ont porté principalement sur :

- Le suivi des différents **textes législatifs** :
 - Projet de loi de finances pour 2026 et notamment les enjeux liés aux budgets des Agences de l'Eau
 - Projet de loi d'urgence agricole et les enjeux de gouvernance de l'eau et protection des captages
 - Projet de loi simplification et enjeux possibles pour le secteur de l'eau
- L'élaboration d'un amendement visant à mettre en place un **plancher de part fixe dans la facture d'eau**, en vue d'un portage possible sur un véhicule législatif
- **La transposition de la DERU II en droit national**
 - Élaboration des positions de la FP2E sur la transposition du principe de la REP sur les micropolluants en droit national
 - Participation aux groupes de travail organisés par la Direction de l'eau et la biodiversité sur le volet REP



- Suivi des travaux sur l'**indice INSEE** électricité jusqu'à sa finalisation
- Retour sur les **élections municipales** de mars 2026 et la place de l'eau dans les programmes des candidats
- Réflexion sur l'évolution du cadre législatif et réglementaire sur la **gestion des impayés**.

Travaux du groupe de travail RGPD

Sur l'impulsion de la CNIL, le groupe de travail RGPD, coordonné par Eric Goetz, s'est consacré depuis 2020 à la rédaction d'un Code de Conduite au sens de l'article 40 du RGPD.

En 2025-2026, sur la base d'un constat partagé entre adhérents de la FP2E et la CNIL, il a été convenu de travailler dans un premier temps à la stabilisation des pratiques.

Les travaux se concentrent donc désormais, avec l'appui de la CNIL, sur l'élaboration de guides méthodologiques illustrés par des exemples sur ce qui est ou pas possible, destinés à être diffusés par l'autorité de contrôle.

Commission Affaires européennes et internationales



© European Union

L'exercice 2025/2026 de la commission, présidée par Dominique Gâtél, a été largement dédié à la Stratégie Résilience Eau de l'Union européenne, et au suivi de plusieurs directives en cours d'adoption ou de révision :

- **Directive-cadre sur l'eau (DCE)** : la FP2E a pris une position ferme contre une révision majeure, considérant que faire « sauter » cette clé de voûte de l'architecture environnementale de l'UE serait préjudiciable. Par ailleurs, la France, tout comme la Commission européenne, a exprimé des positions convergentes, visant à éviter un "big bang" législatif.
- **Directive Eaux Résiduaires Urbaines (DERU 2)** : des discussions intenses se sont poursuivies en France et à Bruxelles sur le thème de la Responsabilité Élargie du Producteur (REP) et de son impact sur le financement des traitements quaternaires. Face à la résolution "stop-the-clock" adoptée au Parlement européen et aux appels à
- une simplification, la FP2E a rappelé que la nouvelle DERU formait un tout cohérent. Un "stop-the-clock", même présenté comme ciblé et limité, déstabiliserait profondément le texte et compromettrait son calendrier de déploiement.
- **« Paquet » Commande Publique et Concessions** : face aux débats portant sur la fusion des directives ou le maintien d'une directive Concessions distincte, la FP2E a soutenu l'outil concessif, indispensable à la bonne gestion des services et à la répartition des risques.
- **Collaborations stratégiques** : la FP2E a trouvé un relais efficace auprès de son partenaire EurEau sur la révision de la DCE et la transposition de la DERU2. Concernant le paquet commande publique, où les positions au sein de l'association sont divergentes sur le « in-house », EurEau a adopté un positionnement neutre, grâce à un dialogue renforcé de la FP2E avec le BDEW allemand — l'association pesant le plus au niveau européen.

Commission scientifique et technique

L'exercice 2025-26 de la CST, présidée par Stanislas Pouradier-Duteil, a été marqué par plusieurs thématiques majeures :

La gestion de paramètres de qualité et la réglementation :

- **Les PFAS**, un sujet central. La Fédération a suivi de près la rédaction des textes réglementaires et a répondu aux consultations ouvertes à cet effet ; la surveillance des PFAS dans les boues et la mise en place de la redevance PFAS ont également donné lieu à des contributions.
- **Chlorates** : les disparités dans les interprétations des ARS ont posé des difficultés opérationnelles dont la FP2E a informé la Direction générale de la Santé.
- **1,4 Dioxane** : des discussions sont en cours sur les seuils d'alerte et les modalités d'information des populations.
- **Membranes** : la FP2E a plaidé pour éviter des exigences d'essais pilotes systématiques et injustifiés, en s'appuyant sur les garanties des fabricants.

La protection des captages

- La CST a rappelé la complémentarité entre le préventif et le curatif. La Commission est favorable à l'uniformisation des captages à protéger, en veillant à ce que ce ne soit pas au détriment de la continuité de service ou du niveau d'intervention des Agences de l'eau.

Assainissement et DERU (Directive Eaux Résiduaires Urbaines) voir pages 9, 15 et 16.



Vie de la Commission et Communication

- **Communication grand public** : La CST a travaillé à une stratégie de communication relative à la gestion de crise (qualité de l'eau, gestion des incidents). L'objectif est de réexpliquer les rôles respectifs des entreprises et des autorités, et d'apporter de la pédagogie, notamment sur le traitement de l'eau.
- **Normalisation (AFNOR)** : La CST a réaffirmé l'importance de coordonner les experts de la filière dans les commissions AFNOR/ISO pour conserver une influence technique, notamment sur les sujets d'énergie, de digital et de services de l'eau.
- **La coordination des réponses sur les micropolluants, les microplastiques et la suite des études financées** (par exemple l'étude CSF sur la DERU II) restent des priorités pour 2026.

Commission Centre d'Information sur l'eau

Les travaux de la commission en 2025-2026 ont porté principalement sur les messages de mobilisation collective relatifs aux enjeux de qualité d'eau, y compris en termes d'engagements de l'ensemble des parties prenantes (entreprises, collectivités, pouvoirs publics...).

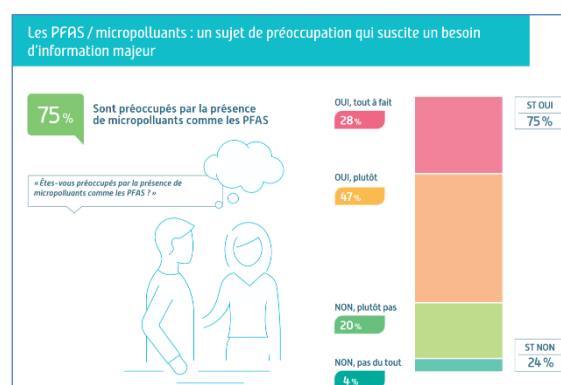
Focus sur la qualité de l'eau potable

Cet ancrage s'est traduit concrètement par l'enrichissement du module en ligne et le lancement de l'application mobile de la plateforme EauChezMoi, pour répondre à une attente forte des Français en matière d'information sur l'eau : la qualité de *leur* eau potable (voir page 12).

Le baromètre annuel « *Les Français et l'eau* » fêtera son 30^{ème} anniversaire en 2026. Ce sera l'occasion de valoriser trois décennies d'observation de l'opinion des Français, de renforcer encore la visibilité de cet outil

unique dans le secteur de l'eau et surtout de communiquer sur l'évolution des enjeux et des solutions déployées en conséquence par les services d'eau. L'édition 2026 fera l'objet d'une communication renouvelée des résultats avec une mise en perspective historique.

Cette édition intégrera en outre une série de questions en lien avec l'élection présidentielle de 2027, susceptibles d'éclairer les attentes des Français sur les questions liées à l'eau.



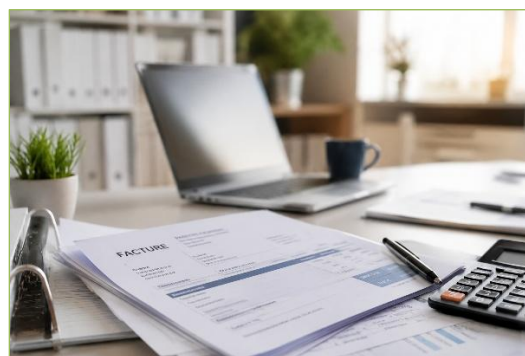
Les Français en attente d'information sur la qualité de leur eau potable : un exemple avec cet extrait du baromètre Kantar/Cieau de 2025

Commission relations consommateurs

En 2025-2026, la commission relations consommateurs, présidée par Yann-Hoël Berthe, a achevé et publié le [règlement de service assainissement](#).

La commission s'est également attelée au chantier de **la dématérialisation des factures des professionnels, en mettant en place un groupe de travail dédié** réuni de manière hebdomadaire, pour aborder notamment le cas des collectivités multi-opérateurs.

Elle souhaite engager le chantier de la mise en œuvre d'un document de référence pour le FSL, en lien avec les départements.



Commission Prévention, santé et sécurité

Au cours de la période, la commission Prévention, santé et sécurité, présidée par Sébastien Majoux, a accueilli trois nouveaux membres. Ses travaux se sont concentrés sur :

- **Les travaux du livret Prévention de la FP2E**, en vue de sa finalisation fin 2026
- **L'évolution de la réglementation amiante voirie et réseaux** : la commission a travaillé activement à l'élaboration de la note de position de la FP2E publiée en janvier 2026 et transmise à l'ensemble des adhérents et aux associations de collectivités. Des échanges techniques ont eu lieu en vue de la mise en œuvre de cette réglementation à forts impacts (formations des agents, gestion des déchets, modes opératoires, mesures d'empoussièrement, repérage avant travaux, ...)
- **Suivi des dossiers de subventions du Fonds d'Investissement dans la prévention de l'usure professionnelle sur la prévention des risques ergonomiques** faisant suite à l'accord de branche signé par la FP2E.

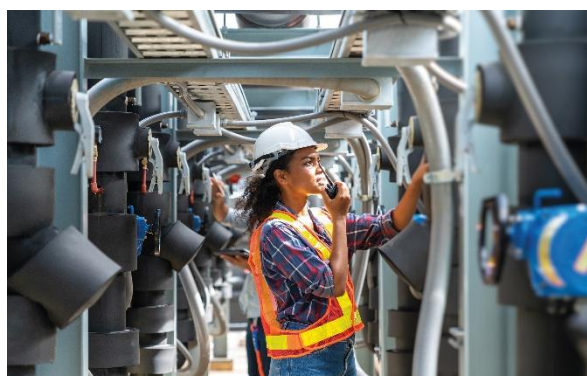


L'arrêté relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations sur les ouvrages de génie civil, les infrastructures de transport et les réseaux divers, entre en vigueur le 1^{er} juillet 2026.

Commission sociale

La commission sociale de la FP2E, présidée par Alain Tiret, regroupe les représentants des entreprises membres, qui dialoguent avec les organisations syndicales (OSR) et la Fédération des distributeurs d'eau indépendants (FDEI) au sein de :

- **La CPPNI** (commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation)
- **La CPNE** (commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle de la branche), présidée par Kenza T'Kouti.



Les thèmes principaux abordés sur cette période ont été les suivants :

- **La signature d'un accord de Branche (avenant n°23) à l'issue de la Négociation Annuelle Obligatoire sur les salaires** avec les syndicats FO et CFE/CGC en juillet 2025, prévoyant une revalorisation des minima salariaux de la Branche à hauteur de +3,5% au titre des années 2024 et 2025. Cet accord a été étendu par l'arrêté ministériel du 4 septembre 2025.

- **La réactualisation de la classification des métiers de la Branche.**

Le groupe de travail commun à la CPNE constitué début 2025 a procédé à la refonte du dispositif de classification des métiers, datant de 2008, avec l'appui d'un cabinet de conseil, et le soutien financier de l'ANACT.

De nouvelles grilles d'évaluation couplées à des échelles de classification ont été négociées et doivent aboutir à la signature d'un accord de Branche d'ici à la fin de l'année 2026.



La CPNE, de son côté, s'est concentrée sur les dossiers suivants :

- **Promotion de l'étude prospective via un webinaire paritaire** : l'organisation d'un webinaire de présentation, première initiative de ce type, animé conjointement par un représentant du collège salarié et un représentant du collège patronal, a permis une mobilisation des entreprises de la Branche et une meilleure appropriation des enjeux.
- **Intégration de la Branche dans la réforme du CAP Agent Qualité de l'eau** : en lien avec le ministère de l'Éducation nationale, la CPNEFP a engagé des travaux pour adapter le diplôme aux besoins réels de recrutement de la branche.

- **Rénovation des fiches ROME 4.0**, en partenariat avec France Travail, pour renforcer l'attractivité des métiers auprès des demandeurs d'emploi.
- **Participation à l'étude sur l'employabilité des salariés expérimentés** : la branche participe à l'étude menée par AKTO en réponse au vote de la loi Seniors, aux côtés d'autres branches professionnelles.
- **Maintien de l'engagement en faveur de l'alternance** : la dynamique se poursuit avec 1 466 contrats signés en 2025, confirmant la volonté de la Branche de contribuer à l'insertion professionnelle des jeunes et à la transmission des savoir-faire.



Au cours de l'année, la profession et ses représentants ont continué à s'investir dans les structures dont la FP2E est membre :

Filière française de l'Eau

Dans le cadre de son Contrat Stratégique, la Filière a engagé une étude qui **évalue les impacts techniques, financiers et environnementaux des nouvelles obligations** sur l'assainissement issues de la directive eaux résiduaires urbaines. Financée par huit acteurs de la filière (FP2E, SIAAP, Banque des Territoires, Syntec Ingénierie, Synteau, Les Canaliseurs, SIET, FNCCR) l'étude est réalisée par un groupement de 4 bureaux d'ingénierie.



S'appuyant sur de multiples bases de données et les travaux et rapports existants, elle compare les coûts aux bénéfices afin d'apporter des éléments factuels sur la situation française et de formuler des recommandations stratégiques pour la mise en œuvre de la DERU 2. **L'étude du CSF Eau apporte notamment un éclairage sur la monétisation des bénéfices associés** à cette nouvelle réglementation, mais aussi **sur la partie collecte, qui n'avait pas fait l'objet d'études en France jusqu'ici**.

L'étude sera diffusée à l'été 2026.



Outre la poursuite de ses groupes de travail thématiques, le Partenariat français pour l'eau, présidé par André Viola, a concentré son action sur la préparation de la 2^{ème} conférence des Nations-Unies sur l'eau, qui se déroulera à Abou Dhabi du 2 au 4 décembre 2026. Co-organisée par les Émirats arabes unis et le Sénégal, la Conférence a pour objectif officiel **d'accélérer la réalisation de l'Objectif de développement durable n°6**.

Au préalable, le PFE souhaite organiser un événement à Paris à l'automne 2026 pour *« transformer la dynamique institutionnelle engagée en un véritable élan collectif »*, en sensibilisant au-delà de la communauté de l'eau à la nécessité pour les acteurs français de *« s'engager de tout leur poids à un moment-clé de la structuration espérée de la gouvernance mondiale de l'eau »*.

Présidé par Thierry Burlot, le Cercle Français de l'Eau a effectué de nombreuses rencontres et auditions au cours de l'exercice 2025-2026 pour présenter les conclusions de son étude inédite sur le « *panorama global de la politique de l'eau en France métropolitaine* », réalisée sous l'égide de l'économiste Maria Salvetti. Cette étude a fait l'objet de larges reprises dans les médias.



@Cercle Français de l'Eau

Le deuxième volet de l'étude, engagé en 2026, visera à effectuer des propositions pour répondre aux besoins de financement de l'eau, dans la perspective de l'élection présidentielle et des élections législatives.

La FP2E siège au bureau du CFE.

Sous la présidence d'Olivier Grunberg (vice-Président de la FP2E), l'UNSPIC a finalisé en 2026 la **rédaction d'un Guide de présentation des Délégations de Service Public.**

Ce guide a été conçu comme un outil de valorisation et de pédagogie, avec pour ambition de promouvoir la DSP en expliquant ses bénéfices et en contribuant à lever les tabous qui entourent encore ce mode de gestion. **Sa diffusion est prévue à l'été et à l'automne 2026.**

L'année a également permis à l'UNSPIC de consolider son réseau institutionnel et de poursuivre l'intensification de sa communication.

La FP2E siège au CA de l'UNSPIC.



Présidée par Gilles Vincent, l'association forme un réseau d'élus et de partenaires locaux de référence, qu'elle accompagne sur les enjeux liés à l'eau, l'énergie et les déchets.

Dans le contexte des élections municipales, AMORCE a édité un *Guide de la transition écologique et énergétique à destination des candidats et futurs élus locaux*.

Parmi les nombreuses actions institutionnelles conduites par AMORCE sur le thème de l'eau, l'association s'est particulièrement investie sur le projet de loi de finances pour 2026, sur le dossier de la lutte contre les pollutions (Conférence nationale sur l'eau, réglementation PFAS, protection des captages), ainsi que sur la transposition en droit français de la DERU II.



@AMORCE

Lors du Congrès annuel d'Amorce, à Angers, la FP2E a conclu la table-ronde thématique sur *les stratégies territoriales pour concilier performance du service public, maîtrise des coûts et respect de l'environnement*.

La FP2E est administratrice de l'association.



Très actifs dans les commissions et groupes de travail de l'ASTEE, plusieurs membres de la Commission scientifique et technique de la FP2E ont animé des ateliers thématiques lors du congrès annuel de l'association à Nancy. A cette occasion, la FP2E a cosigné la *Charte de qualité assainissement*.

Auditionnée à deux reprises cette année pour apporter un éclairage technique par des missions dédiées notamment à la dépollution de l'eau potable, l'ASTEE, présidée par Pierre Hirtzberger, a choisi de consacrer la clôture de son congrès à l'information des usagers sur la qualité sanitaire de l'eau, en présence de la Direction générale de la Santé et du Centre d'Information sur l'eau.

La FP2E est administratrice de l'ASTEE.



@ ASTEE



En 2025, la Médiation de l'Eau a traité 6152 saisines (+1,2%). Elle a constaté une hausse significative au dernier trimestre. En effet, pour la première fois depuis 2021, plus de 500 saisines par mois ont été reçues entre octobre et décembre 2025, sans que la cause de cette hausse soit explicable à ce jour.

Parmi les 1221 avis rendus et clos, 92% portent sur la contestation de la facture, 8% sur la qualité de service, 1% sur la qualité de l'eau.

La FP2E est administratrice et membre fondateur de la Médiation de l'Eau.



AquaFed

En 2025-2026, AquaFed a poursuivi la mise en œuvre de son plan de travail, tout en renforçant sensiblement son influence auprès des institutions internationales du secteur de l'eau.

L'association a multiplié ses prises de parole dans des enceintes de haut niveau, avec l'organisation d'un événement très suivi sur les partenariats public-privé en marge d'une réunion onusienne à New York, ainsi que des interventions lors de plusieurs rendez-vous internationaux, dont le Dialogue ministériel du SWA, les réunions préparatoires des Nations unies pour la Conférence sur l'eau de 2026 et le Global Water Summit.

Parallèlement, AquaFed a rejoint les groupes de travail préparatoires de la Conférence des Nations unies sur l'eau et s'est vu confier la coordination du thème Innovation pour le 11^{ème} Forum mondial de l'eau de 2027.

AquaFed a également franchi une nouvelle étape avec le **lancement du Water PPP Hub**, une initiative structurante visant à renforcer les capacités des acteurs publics et à accélérer le développement des PPP dans le secteur. Enfin, l'association a poursuivi son ouverture avec l'arrivée de quatre nouveaux membres. Présidée par Bruno Hervet, AquaFed a réélu son bureau, dont fait partie la FP2E, en juin 2026.



@AquaFed



Lien vers le Water PPP hub d'AquaFed

En janvier 2026, la Présidente de la FP2E, Estelle GRELIER, a été élue au Conseil exécutif du MEDEF, sur proposition de son Président, Patrick Martin.



A cette occasion, la Présidente a rappelé que l'eau était devenue un enjeu stratégique, pour la compétitivité des entreprises et l'attractivité des territoires, la ressource impactant désormais le quotidien de toutes les entreprises adhérentes au MEDEF.

Elle a estimé que l'entrée de la FP2E au Conseil exécutif du MEDEF était « *la reconnaissance de l'expertise des entreprises de l'eau, incarnée par l'engagement quotidien de leurs 28000 collaborateurs, et une opportunité de contribuer aux orientations économiques et industrielles de demain, au sein de l'interprofession* ».

Outre sa participation au B7 organisé en marge du G7 à Evian, Estelle GRELIER a effectué un déplacement européen organisé par le MEDEF.

Elle a ainsi interrogé Stéphane Séjourné, vice-président exécutif de la Commission européenne chargé de la prospérité et de la stratégie industrielle, sur la révision du paquet européen relatif à la commande publique.

La commande publique, à travers notamment les concessions, constitue en effet un outil stratégique pour mobiliser l'investissement, l'expertise et le savoir-faire des entreprises, tout en permettant un partage du risque dans de nombreux secteurs – dont celui de l'eau et de l'assainissement.

Ce déplacement interprofessionnel a également été l'occasion de rencontrer et d'échanger, tout au long de la journée, avec la présidente du Parlement européen Roberta Metsola, le commissaire européen au Commerce et à la Sécurité économique Maroš Šefčovič, ainsi que plusieurs eurodéputés, et l'ancien président du Conseil italien et auteur du rapport « *Bien plus qu'un marché* », Enrico Letta.



A l'occasion de la préparation de la campagne présidentielle, le MEDEF a lancé une grande consultation pour recueillir les attentes des chefs d'entreprise, et élabore une plateforme de propositions à présenter aux équipes de campagne des candidats.

Présidé par Loïc Fauchon, le Conseil mondial de l'eau est un think tank qui se concentre sur le plaidoyer international. En 2024-25, le Conseil a poursuivi **les préparatifs du 11^{ème} Forum mondial de l'eau, qu'il organise à Riyad en 2027.**

Au cours de l'exercice, le Conseil mondial de l'eau a rappelé les principes du droit international proscrivant que les belligérants d'un conflit armé cible des infrastructures d'approvisionnement en eau potable.

Le Conseil a poursuivi par ailleurs plusieurs programmes stratégiques portant notamment sur la sécurité et la résilience de l'eau, le financement des infrastructures hydrauliques, la qualité de l'eau et la santé, les ressources en eau non conventionnelles, et la coopération internationale en vue du Forum mondial de l'eau 2027.

La Présidente de la FP2E est membre du Conseil des gouverneurs du Conseil mondial de l'Eau.



EurEau

La FP2E représente la France au sein de la Fédération européenne des opérateurs de services d'eau et d'assainissement, issus de 29 Etats membres.

En 2025-2026, EurEau a concentré son action sur la mise en œuvre des nouvelles politiques européennes de l'eau.

L'organisation a joué un rôle actif dans les débats autour de la **Stratégie européenne pour la résilience de l'eau**, en plaidant pour une approche intégrée conciliant sécurité hydrique, adaptation au changement climatique et investissements dans les infrastructures.

Elle a accompagné la transposition de la révision de la directive sur le traitement des eaux urbaines résiduaires (UWWTD), tout en défendant le principe du pollueur-payeur, notamment concernant les micropolluants et les PFAS.

EurEau a également contribué aux travaux relatifs à la révision de la législation sur l'eau potable, à la qualité des eaux et à l'économie circulaire.

L'association a publié plusieurs positions techniques sur la réutilisation des eaux usées, l'efficacité hydrique, les substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS), la cybersécurité des services d'eau et la résilience des infrastructures critiques.

Elle a renforcé son dialogue avec la Commission européenne, le Parlement européen et les agences de l'Union afin que les services d'eau soient pleinement intégrés aux politiques industrielles, climatiques et sanitaires.

Enfin, EurEau a poursuivi son travail de coordination entre opérateurs européens en partageant les bonnes pratiques, en développant son expertise technique et en contribuant aux débats internationaux sur la gouvernance durable de l'eau.



@EurEau – Assemblée générale de juin 2026

Merci !

A l'occasion de la clôture de l'exercice, la FP2E tient à remercier son équipe permanente, l'ensemble de ses partenaires, ainsi que les membres actifs des commissions et des groupes de travail, et ses représentants dans les différentes instances.

Membres de l'équipe permanente

Claire Baldacci, Philippe Beaulieu, Aurélie Colas, Nathalie Davoisne, Marie-France de Oliveira, Floriane Pouzol, avec le concours de Mélanie Pereira.

Membres des commissions

Frédéric Avila, Eugénie Avram, Annick Barizza, Franck Bernet, Yann-Hoël Berthe, Frédéric Blanchet, Denis Bonvillain, Patrick Boucher, Karine Boudia, Philippe Brulé, Sonia Chaligné, Charline Danseux, Olivier Darut, François Decours, Audrey Depaquis, Neil Dhot, Safia Djebbar, Rémi Ducastel, Sylvie Dufy, Anne-Laure Duvaud, Ange-Carol Esmel, Clarisse Faurot, Dominique Gâtel, Karine Gervaise, Karl Glucina, Philippe Gonzague, Pascal Grenier, Raphaël Gruau, Lionel Guérin, Jean-Pierre Hangouet, Jacques Jamet, Julie Jouneau, Caroline Larlus, Jean Laurent, Xavier Lava, Laurence Leclercq, Sophie Linage, Laurent Maigrot, Sébastien Majoux, Ophélie Merlin, Sophie Montmailler, Julien Nogues, Daniel de Paula, Bénédicte Peyrol, Lydie Perrillat, Stéphanie Piel, Pierre Pieronne, Hélène Pierre, Michel Porcel, Stanislas Pouradier-Duteil, Gauthier Prate, Mathieu Prod'Homme, Jean-Philippe Rodet, Chrystelle Ros, Alexandra de Schonen, Géraldine Sénémaud, Alejandra Suarez, Eric Thiefine, Alain Tiret, Kenza T'Kouti, Christelle Touzelet, Isabelle Venduvre, Françoise Véricel, Pauline Virvoulet.

Membres des groupes de travail

Jose Luis Alvarez, Eric Andrieu, Jeremy Berthet, Laurent Besson, Guillaume Binet, Pascal Boisset, Jean-Pierre Botu, Nuria Carcassonne, Muriel Chagniot, Béatrice Darconnat, Thierry Dormoy, Patrick Faisques, Rudy Farcy, Stéphanie Galand, Caroline Ganesini, Eric Goetz, Magali Lamirault-Buguinet, Rémi Lantz, Mathias Largillière, Caroline Larlus, Jérôme Levy, Laura Lhuillery, Christelle Macombe, Emilie Maillard, Jean-Michel Martel, Maxime Mouilleau, Luc Mosqueron, Frédéric Nakache, Benoit Pailloux, Clémence Pancraccio, Hélène Pecharman, Monique Perrenoud, Stéphane Perrin, Martin Reboulleau, Denis Snidaro, Violette Savine, Eric Ternier, Sébastien de Tournemire, Bruno Triboulet

Représentants dans les Comités de bassin

Antoine Baudin, Marc Bonnieux, Antoine Bréchnignac, Marie Deschamps, Faustine Gérard, Jean Hallouin, Laurent Kosmalski, Géraldine Leroy, Denis Mercie, Geoffroy Mercier, Jean Messerig, Patrice Ponnamah.

Représentants des Organisations Syndicales

Séverine Allain, Cyril Aubry, Patricia Behal, Thierry Brière, Noui Bouralhi, Frédéric Buonaforuna, Sylvain Chiche, Hervé Deroubaix, Sylvain Digiusto, Julien Durandeau, Jérôme Fayolle, Franck Guenaud, Eric Guillemette, Gérald Houy, David Kergoat, Erwann Lambotin, Bruno Lentini, Dominique Masson, Cédric Madet, Emmanuel Mermet Lyaudoz, Hugues Porchel, Cédric Tassin.



FP2E – 19 avenue de Messine 75008 Paris
www.fp2E@fp2e.org



Conception et réalisation : FP2E
Crédits photos : IStock, FP2E